

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2007)
Heft: 1732

Artikel: Investissements durables et bulle verte : les fonds de placement dans les énergies renouvelables, ou la ruée vers l'or vert
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'encouragement au travail des femmes serait nettement plus facile, et mieux ciblée par une déduction complète des frais d'acquisition des revenus du travail. L'arrivée d'un enfant transforme fondamentalement le budget d'un ménage. Les frais de garderie, incontournables lorsque les parents travaillent à plein temps, varient de 800 à plus de 2000 francs par mois.

Aucune loi fiscale ne permet d'exonérer de pareilles sommes. L'impôt fédéral direct ne prévoit aucune déduction. Le canton de Vaud concède 1300 francs par année, soit 108 francs par mois. On est loin du compte. On pourrait aussi considérer que le paiement d'une femme de ménage constitue un coût d'acquisition du revenu, lui aussi déductible.

Cette méthode apporterait de massives réductions fiscales donc une forte incitation à prendre un emploi. Elle aurait également un effet collatéral intéressant. La déclaration des frais pour la garde d'un enfant, ou l'entretien du logement, permettrait de révéler au fisc un important travail qui s'exerce actuellement au noir.

Investissements durables et bulle verte

Les fonds de placement dans les énergies renouvelables, ou la ruée vers l'or vert

Yvette Jaggi (8 mai 2007)

Le soleil, l'eau, le vent, la terre ne viennent pas seulement diversifier durablement les sources d'énergie. Elles représentent aussi des possibilités d'investissement sous-exploitées jusqu'ici, et désormais fort en vogue. Du coup, toutes les banques offrent à leurs clients des fonds de placement rassemblant les actions de sociétés faisant dans les énergies renouvelables - et aussi tout récemment dans les effets des changements climatiques.

C'est la ruée vers l'or vert, celui que procurent, dès aujourd'hui et plus encore à long terme, les technologies et les pratiques durables, à commencer par les énergies non fossiles, donc non limitées. Les banques d'affaires sont en pointe: de la [Commerzbank](#) à l'[UBS](#), en passant notamment par [Goldman Sachs](#), [Merrill Lynch](#),

[Pictet](#) ou [Sarasin](#), tout le monde s'y met. Avec des rendements annuels de deux chiffres avant la virgule. Selon l'indice "World Energy" calculé par [Morgan Stanley](#), les différents fonds spécialisés génèrent en moyenne plus de 30% par année sur trois ans. Selon *L'Agefi magazine* de novembre dernier, les revenus totaux devraient atteindre près de 170 milliards de dollars dans dix ans, soit une croissance annuelle de 15%. Selon *Le Temps*, on évalue d'ores et déjà à 17,9 milliards de francs les placements dans l'environnemental, le social et la gouvernance.

Toute flamme ayant son retour, certains prédisent déjà, à l'instar de [Robert Bell](#), l'explosion de la [Bulle verte](#), plus grosse que la bulle Internet des années 2000 vu la vitesse de prolifération des

investissements dans les énergies nouvelles. Président du département de sciences économiques du Brooklyn College à New York, Robert Bell considère cet éclatement comme inévitable, tant la "*frénésie du renouvelable*" se développe, à l'échelle planétaire. Robert Bell avance même une date pour le retournement de tendance, qui devrait se produire vers 2012.

Bien entendu, tout le monde ne s'accorde pas sur la survenance de l'événement. [D'aucuns](#) considèrent le filon comme trop bon et durable pour s'épuiser dans les années à venir. Il est vrai que, contrairement à Internet, les énergies renouvelables n'émargeront jamais, même en partie, à l'économie de la gratuité.